Les Journées Juridiques du Patrimoine

APRÈS L'ÉCLIPSE, LE RETOUR!



LE 15 NOVEMBRE 2021 MAISON DU BARREAU DE PARIS











Programme

8H30 – ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

9H10 – PROPOS INTRODUCTIF Par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

9H30 – ÉLÉMENTS DE VEILLE PARLEMENTAIRE Par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

10H00 – DÉBAT AVEC LA SALLE

10H30 – AUTANT EN EMPORTE LE VENT... LE DROIT DES ÉOLIENNES AU CŒUR DE LA TOURMENTE

Contestés mais puissamment soutenus par les pouvoirs publics, les parcs éoliens sont soumis à un régime juridique complexe mais insuffisant sur plusieurs plans. Le droit des aérogénérateurs sera débattu par les intervenants sous deux angles :

Leur régime juridique est-il abouti au regard de la planification et des règles d'implantation des parcs ? Quelle place véritable ces procédures laissent à la démocratie locale (habitants, associations, élus communaux) ?

Table ronde modérée par Arnaud de Lajartre, docteur et maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers. Avec Antoine Guiheux, avocat et secrétaire général de France Energie Eolienne, Thierry Bonne, président de l'association de Défense du Val de Dronne et de la Double; Maître Francis Monamy, avocat au Barreau de Paris et Myriam Ursprung, adjointe au chef du bureau du droit de l'évaluation environnementale et de la participation du public, ministère de la Transition Ecologique.

Programme

12H00 – REMISE DU PRIX PIERRE -LAURENT FRIER 5ème édition récompensant une recherche universitaire sur le droit du patrimoine.

12H30 – DÉJEUNER au Zimmer, 1 place du Châtelet,75001 Paris

14H30 – PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT : UN DROIT PÉNAL A LA PEINE ? BEAUCOUP D'INFRACTIONS ET PEU DE SANCTIONS !

L'Etat a-t-il élaboré une politique pénale en matière de droit de l'environnement et de droit du patrimoine ? Quelle est l'effectivité de la loi pénale ? Le droit pénal est-il la solution la plus adaptée ? Les sanctions civiles peuvent-elles être une alternative ?

Table ronde modérée par Maître Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris. Avec Delphine Agoguet, magistrate, membre de l'Inspection générale de la justice, Vincent Delbos, magistrat honoraire, rédacteurs du rapport « Une justice pour l'environnement », Maître Marc Pitti-Ferrandi, avocat au Barreau de Paris, Patrice Marchand, maire de Gouvieux et président du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et Maître Capucine Lanta de Berard, avocate au Barreau de Paris (Soulez-Larivière Avocats).

16H00 – DÉBAT AVEC LA SALLE

16 H 30 – CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE Par Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

ACCÈS

Auditorium - Maison du Barreau 2 rue de Harley, 75001, Paris

Métro: Ligne 4, Saint-Michel - Ligne 7 Pont Neuf Parking: Harley Pont-Neuf, quai des Orfèvres, 75001 Paris

INFORMATIONS

/!\ En raison du procès des attentats du 13 novembre, les conditions d'accès à la Maison du Barreau sont restreintes. Prévoyez d'arriver une demi-heure en avance par le Quai de l'Horloge.

Entrée sur présentation du passe sanitaire, de votre carte d'identité et de votre invitation nominative.

DÉJEUNER

Restaurant le Zimmer, 1 place du Châtelet, 75001 Paris. Privilégiez le trajet par le Quai de l'Horloge

ORGANISATION

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

6-8 Passage des Deux Soeurs, 75009, Paris

Tel: 01 42 67 06 06

droit@associations-patrimoine.org - www. patrimoine-environnement.fr